

Département du BAS-RHIN

Arrondissement de HAGUENAU

Nombre des conseillers élus : **11**

Conseillers en fonction : **11**

Conseillers présents : **9**

COMMUNE DE WINDSTEIN

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 17 février 2012

Sous la présidence de M. André ISEL, Maire

Le Conseil Municipal a été convoqué en date du 08/02/2012

Membres présents : Mmes Metz Nicole, Mori Germaine, Lienhardt Jacqueline
MM. Ball Patrick, Loux Claude, Martz Antoine, Munsch Christian, Steiner Christian

Membres excusés : Mme Bauer Nathalie, M. Christian Isenmann

Au début de la séance, le Maire a demandé le report d'un point de l'ordre du jour :

- Modification des statuts de la Communauté de Communes

Adopté à l'unanimité.

Objet N° 1) Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Mis aux voix, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Objet N° 2) Droit de préemption urbain

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de renoncer au droit de préemption concernant la vente des biens suivants :

- Section 3, parcelle 9 - 13, route d'Obersteinbach

Objet N°3) Demande de subvention : matériel premier équipement

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'acquérir du matériel d'équipement (8 tables, 40 chaises, 2 chariots de transport et 1 diable de transport) dans le cadre de l'extension de la salle socio-éducative à la Mairie et présente les propositions relatives à ce projet.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir le matériel de premier équipement auprès de la société Hiller pour un montant de 6 405.05 HT, soit 7 660.44 TTC
- sollicite la subvention du Conseil Général du Bas Rhin au taux modulé (32 %)
- autorise le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

Objet N°4) Subvention pour voyage scolaire

Le Maire donne lecture de la lettre de Mme le Principal du Collège de Reichshoffen qui sollicite une aide pour les familles dont les enfants participent à un échange franco-allemand du 9 au 14 mai. Un élève de la Commune de Windstein est concerné.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 5 euros par jour et par élève de la Commune de Windstein.

Délibération publiée et transmise
à la Sous-Préfecture de Haguenau
ce 22 février 2012,
Pour extrait conforme au registre
des délibérations, certifié à
Windstein le 22 février 2012
André ISEL, Maire